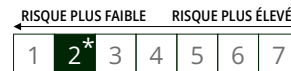


# CARMIGNAC PORTFOLIO SÉCURITÉ FW EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum  
de placement  
recommandée :



LU0992624949

Reporting mensuel - 31/12/2024

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

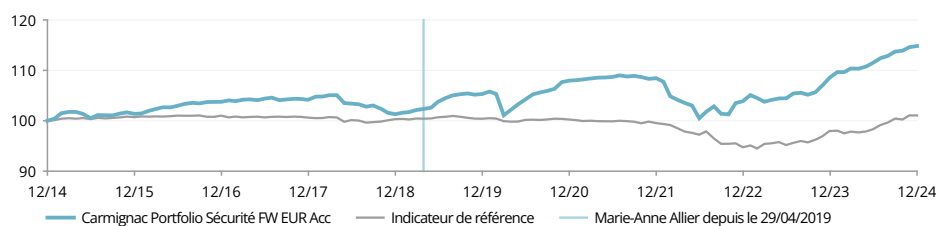
Fonds investi en obligations et autres titres de créances libellés en euro. Son approche flexible et active avec une faible durée lui permet de déployer des stratégies de conviction principalement sur les marchés européens sans contrainte imposée par un benchmark. De plus le compartiment cherchera à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme et mettra en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Il a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, l'ICE BofA ML 1-3 ans Euro All Government Index (EUR) (coupons réinvestis) sur son horizon de placement de 2 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

### EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/12/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)					Performances annualisées (%)			
	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le 29/04/2019
FW EUR Acc	0.20	5.82	5.88	9.05	14.83	1.92	1.75	1.39	2.1
Indicateur de référence	0.00	3.16	1.53	0.66	1.06	0.51	0.13	0.11	0.1
Moyenne de la catégorie	0.11	3.77	3.09	2.66	3.30	1.02	0.53	0.33	—
Classement (quartile)	2	1	1	1	1	1	1	1	—

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

### PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
FW EUR Acc	5.82	4.45	-4.21	0.44	2.54	3.94	-2.73	0.38	2.35	1.38
Indicateur de référence	3.16	3.40	-4.82	-0.71	-0.15	0.07	-0.29	-0.39	0.30	0.72

### STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	2.5	2.5	2.0
Volatilité du benchmark	1.9	1.6	1.2
Ratio de Sharpe	-0.2	0.2	0.4
Bêta	0.3	0.6	0.6
Alpha	0.0	-0.0	-0.0

Calcul : pas hebdomadaire

### CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille taux	0.2%
Dérivés taux	0.2%
Dérivés devises	-0.1%
Liquidités et Autres	0.0%
<b>Total</b>	<b>0.4%</b>

Performances brutes mensuelles



M.-A. Allier



A. Guedy

## CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	1.4
Yield to Maturity <sup>(1)</sup>	3.7%
Notation moyenne	A
Coupon moyen	3.1%
Nombre d'émetteurs obligations	169
Nombre d'obligations	275

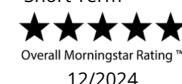
(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

### FONDS

**Classification SFDR** : Article 8  
**Domicile** : Luxembourg  
**Type de fonds** : UCITS  
**Forme juridique** : SICAV  
**Nom de la SICAV** : Carmignac Portfolio  
**Fin de l'exercice fiscal** : 31/12  
**Souscription/Rachat** : Jour ouvrable  
**Heure limite de passation d'ordres** : avant 15:00 heures (CET/CEST)  
**Date de lancement du Fonds** : 25/11/2013  
**Actifs sous gestion du Fonds** : 1707M€ / 1768M\$ <sup>(2)</sup>  
**Devise du Fonds** : EUR

### PART

**Affectation des résultats** : Capitalisation  
**Date de la 1ère VL** : 25/11/2013  
**Devise de cotation** : EUR  
**Encours de la part** : 952M€  
**VL (part)** : 117.38€  
**Catégorie Morningstar™** : EUR Diversified Bond - Short Term



### GÉRANT(S) DU FONDS

Marie-Anne Allier depuis le 29/04/2019  
Aymeric Guedy depuis le 01/03/2023

### INDICATEUR DE RÉFÉRENCE<sup>(3)</sup>

ICE BofA ML 1-3 ans All Euro Government Index (coupons réinvestis).

### AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

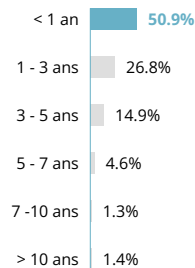
Minimum % d'alignement à la Taxonomie ..... 0%  
Minimum % d'investissements durables ..... 10%  
Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

**CARMIGNAC PORTFOLIO SÉCURITÉ** FW EUR ACC**ALLOCATION D'ACTIFS**

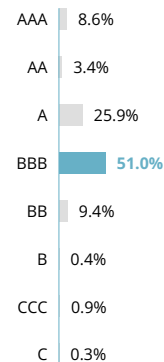
<b>Obligations</b>	<b>62.4%</b>
<b>Emprunts d'Etat pays développés</b>	<b>7.9%</b>
Europe	7.3%
Supranational	0.6%
<b>Emprunts d'Etat pays émergents</b>	<b>0.8%</b>
Europe de l'Est	0.8%
<b>Emprunts privés pays développés</b>	<b>43.7%</b>
Consommation Discrétionnaire	2.4%
Biens de Consommation de Base	0.9%
Energie	10.2%
Finance	19.0%
Santé	0.8%
Industrie	2.9%
Technologies de l'Information	0.5%
Matériaux	1.0%
Immobilier	1.9%
Communication	1.9%
Services aux Collectivités	2.2%
<b>Emprunts privés pays émergents</b>	<b>3.1%</b>
Consommation Discrétionnaire	0.5%
Energie	0.0%
Finance	2.0%
Industrie	0.4%
Immobilier	0.2%
<b>Collateralized Loan Obligation (CLO)</b>	<b>6.9%</b>
<b>Monétaire</b>	<b>31.4%</b>
<b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b>	<b>6.2%</b>

**PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS**

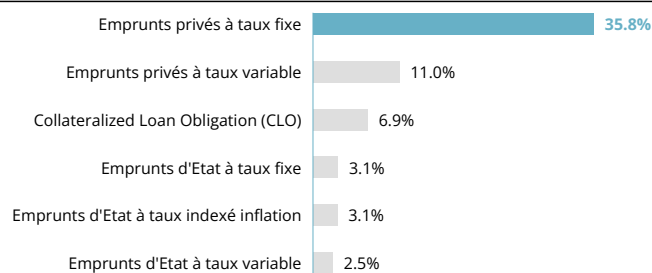
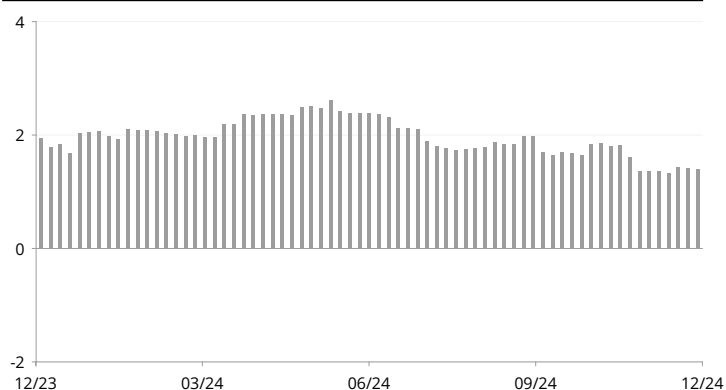
Nom	Pays	Notation	%
SPAIN 0.65% 30/11/2027	Espagne	Investment grade	2.7%
ITALY 4.01% 15/04/2025	Italie	Investment grade	1.2%
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE 22/12/2026	Espagne	Investment grade	0.9%
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE 11/03/2026	Espagne	Investment grade	0.8%
ENI TV 13/10/2025	Italie	Investment grade	0.8%
TOTALENERGIES 25/10/2027	France	Investment grade	0.7%
AMCO - ASSET MANAGEMENT CO 4.38% 27/02/2026	Italie	Investment grade	0.7%
BP CAPITAL MARKETS 22/03/2029	Etats-Unis	Investment grade	0.7%
BP CAPITAL MARKETS 22/03/2026	Etats-Unis	Investment grade	0.7%
GREECE 4.12% 15/12/2027	Grèce	Investment grade	0.6%
<b>Total</b>			<b>9.7%</b>

**RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE**

Les dates d'échéance sont basées sur la prochaine date d'appel lorsque disponible.

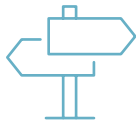
**RÉPARTITION PAR NOTATION**

Poids rebasés

**RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPRUNTS - POCHÉ TAUX****EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN****COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch)

## ANALYSE DE GESTION



## ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le mois de décembre a été marqué par une normalisation de l'environnement de taux où les taux longs allemands et états-uniens ont progressé de respectivement +28 et +40 points de base (pb).
- Les investisseurs ont revu leurs projections de baisses de taux pour l'exercice 2025 après la réunion de la Réserve fédérale américaine qui, en dépit d'une baisse de -25 pb de son taux directeur, a adopté un ton peu accommodant.
- La Banque centrale européenne a également procédé à un assouplissement de -25 pb de son taux de dépôt, portant ce dernier à 3,0% tout en demeurant prudente sur ses actions à l'avenir.
- L'activité demeure dynamique outre-Atlantique tant sur les données d'emploi que sur celles d'inflation avec une composante cœur qui reste figée à 3,3% sur un an. L'inflation est repartie à la hausse en zone euro à +2,3%, contre +2,0% précédemment, alors que l'inflation sous-jacente reste elle ancrée à +2,7% sur un an.
- Notons que la dynamique inflationniste s'est également inscrite à la hausse au Brésil ainsi qu'au Japon, ce qui a poussé la Banque centrale du Brésil à augmenter son taux directeur d'un point à 12,25%

## COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le Fonds a enregistré une performance positive, surperformant son indicateur de référence sur la période.
- Dans un environnement marqué par une hausse généralisée des taux d'intérêt, nos positions vendeuses sur les taux allemands et français ont permis de limiter son impact.
- De plus, le portefeuille a bénéficié de ses stratégies de portage sur le crédit, avec notamment une contribution positive de nos obligations du secteur financier et de nos couvertures visant à réduire notre exposition à la partie la plus risquée du marché.
- Enfin, le portefeuille continue de bénéficier de notre exposition aux instruments du marché monétaire et dans une moindre mesure, ce mois-ci, de notre sélection d'obligations adossées à des prêts d'entreprise (« collateralized loan obligation », CLO).



## PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- La résilience relative de l'économie, grâce à une consommation qui reste robuste, en particulier dans le secteur des services, et à une inflation qui continue de baisser progressivement, devrait permettre à la Banque centrale européenne et, dans une moindre mesure, à la Réserve fédérale américaine de poursuivre graduellement leur assouplissement monétaire.
- Toutefois, compte tenu des risques politiques et géopolitiques ainsi que des valorisations de plus en plus tendues sur certains marchés, le portefeuille maintient un positionnement équilibré avec une sensibilité qui a oscillé autour de 1,5 au cours de la période :
- d'une part, une allocation significative au crédit, principalement investie dans des obligations d'entreprises à court terme et bien notées ainsi que des CLO, qui offrent une source attrayante de portage et un bêta réduit par rapport à la volatilité du marché ;
- d'autre part, une position vendeuse sur les taux allemands, quoique réduite en fin de période, le marché intégrant maintenant un cycle de baisse de taux optimiste dans un contexte d'émissions importantes sur le marché primaire en début d'année et d'incertitude autour de la nouvelle politique menée aux États-Unis.
- Nous conservons également des protections sur le marché du crédit (iTraxx Xover), les marchés se négociant à des niveaux serrés dans un contexte géopolitique incertain.
- Enfin, nous avons alloué une partie du portefeuille dans des instruments du marché monétaire, qui constituent une source de portage attrayante avec un risque limité.



## DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- 10% au moins des actifs nets du Compartiment sont investis dans des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité ainsi que dans des titres d'émetteurs privés véritablement alignés sur l'un des 9 (sur un total de 17) Objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- En ce qui concerne la dette d'entreprise, l'univers d'investissement est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

### COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	163
Nombre d'émetteurs notés	162
Taux de couverture	99.4%

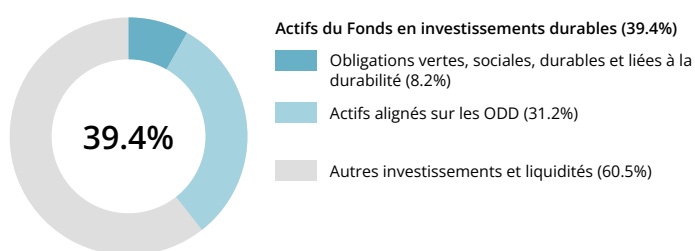
Source: Carmignac

### NOTE ESG

Carmignac Portfolio Sécurité FW EUR Acc AA

Source: MSCI ESG

### INVESTISSEMENTS DURABLES (ACTIFS NETS)

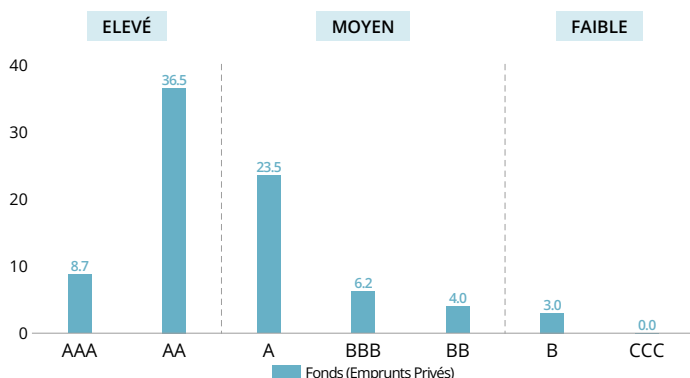


Pour l'évaluation des **obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité**, les indicateurs de dette durable de Bloomberg sont utilisés pour filtrer les titres de créance d'entreprises qui présentent des caractéristiques de durabilité autodéclarées. Des considérations telles que la classification de l'instrument selon les normes de marché reconnues (International Capital Markets Association ou Climate Bond Initiative) ou l'assurance d'un tiers sont importantes pour notre évaluation.

**L'alignement sur les ODD** est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

### NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 72.0%

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	2.6%	AAA
LA BANQUE POSTALE SA	2.5%	AAA
NATIXIS SA	0.9%	AAA
BAWAG GROUP AG	0.2%	AAA
DEUTSCHE BRSE AG	0.2%	AAA

Source: MSCI ESG

## GLOSSAIRE

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Classification SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

**Duration** : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**High Yield** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

**Investment grade** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**SICAV** : Société d'Investissement à Capital Variable

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

**Yield to Maturity** : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée <sup>(1)</sup>	Coûts de sortie <sup>(2)</sup>	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation <sup>(3)</sup>	Coûts de transaction <sup>(4)</sup>	Commissions liées aux résultats <sup>(5)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(6)</sup>
FW EUR Acc	25/11/2013	CARPSFE LX	LU0992624949	Max. 0.55%	—	—	0.64%	0.23%	—	—

(1) Nous ne facturons pas de frais d'entrée.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) Aucune commission de performance n'est prélevée pour ce produit.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **PERTE EN CAPITAL** : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/12/2024. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [www.carmignac.fr/fr\\_FR/informations-reglementaires](http://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires). En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [www.carmignac.ch/fr\\_CH/informations-reglementaires](http://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.